UNION DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
DU CANTON DE BERNE
Chambre de commerce bernoise

Kramgasse 2, Case postale, 3001 Berne
Téléphone 031 388 87 87
www.bern-cci.ch

Berne, le 19 mars 2025

L'Union du Commerce et de l'Industrie du Canton de Berne présente son programme des points forts 2025-2028 et dresse le bilan des 100 jours de son nouveau directeur

L'UCI du Canton de Berne se positionne comme un bâtisseur de ponts orienté vers l'avenir et la politique économique, avec un accent clair sur la libération du potentiel bernois. Le nouveau programme des points forts 2025-2028 et les 100 premiers jours du nouveau directeur montrent une réorientation accentuée de l'union.

Programme des Points forts 2025-2028

« Notre programme prioritaire sert de boussole libérale pour les années à venir, afin de maîtriser les problèmes existants et de développer le plein potentiel du Canton de Berne », explique Daniel Arn, président de l'UCI Canton de Berne, lors de la conférence de presse. Le comité cantonal, composé de représentantes et représentants des sept sections régionales, a identifié six thèmes clés décisifs pour l'avenir de l'économie bernoise :

- Développement du territoire : permettre la construction et non l'empêcher
- Mobilité : créer une infrastructure adéquate au lieu de rêver d'utopies
- Formation : flexible et ciblée pour le monde du travail, pas à côté du marché
- Impôts : plus d'autonomie, moins de charges
- IA et numérisation : manier de façon astucieuse, ne pas manquer les opportunités
- Bureaucratie : repenser les services, se débarrasser du lest

Des accents sont mis en particulier dans les domaines du développement territorial et de la fiscalité, qui représentent les plus grands problèmes pour l'économie du Canton de Berne. Henrik Schoop, directeur de l'UCI du Canton de Berne, a expliqué que le développement du territoire est un thème clé pour l'avenir du Canton. « Il est crucial pour l'économie que suffisamment de surfaces soient mises à disposition pour l'implantation et l'expansion des entreprises. Nous demandons une mise à disposition rapide et transparente des terrains à bâtir. C'est précisément dans les pôles de développement économique (programme des PDE) que les procédures de planification et d'autorisation doivent être optimisées et exécutées plus rapidement », déclare Schoop. L'UCI demande la création active de réserves de surfaces et la suppression des obstacles liés à l'aménagement du territoire.
Un deuxième thème central est la charge fiscale dans le Canton de Berne. « Berne a un problème fiscal - trop élevé, trop peu attractif. Cela freine l'économie et coûte des opportunités », a déclaré Daniel Arn, président de l'UCI. « Une baisse sensible de la charge fiscale pour les personnes physiques et morales est nécessaire pour rendre le site de Berne plus attractif au niveau national et international ».

Bilan des 100 jours du nouveau directeur

« En choisissant Henrik Schoop, le comité directeur de l'UCI a opté pour une personne ayant un regard extérieur. Sa mission est de revitaliser l'union. Cela signifie concrètement : conserver ce qui est bon, oser la nouveauté et rendre l'association viable », introduit Arn dans le bilan.
Schoop tire un premier bilan positif : « Je suis heureux de voir comment l'équipe, les comités et les membres s'impliquent activement dans le développement. Que ce soit lors de l'enquête auprès des membres, de manifestations ou de réunions, la volonté de façonner l'avenir de l'UCI est présente ». De son point de vue, l'UCI du Canton de Berne a trois aspects centraux qui seront abordés dans le cadre du processus stratégique initié. La visibilité et la sensibilité aux préoccupations économiques doivent être

renforcées. Les intérêts des membres doivent être davantage pris en compte dans le discours politique et social. En outre, l'échange direct entre les membres de et l'association doit être renforcé par des enquêtes, des roadshows et une mise en réseau plus intensive. Enfin, l'UCI a besoin d'une mise à jour de son image, qui jette les bases d'une communication plus claire et plus ciblée.
« Ma vision est de positionner l'UCI comme une voix forte et influente de l'économie bernoise. Nous ne voulons pas seulement revendiquer, mais aussi montrer la valeur que l'économie crée pour la société. Une économie forte est la base de notre prospérité », souligne Henrik Schoop en guise de conclusion.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter
Daniel Arn, président de l'UCI du Canton de Berne, 079 330 31 75
Henrik Schoop, directeur de l'UCI du Canton de Berne, 079 790 30 48

L'Union du Commerce et de l'Industrie du Canton de Berne (UCI) s'engage depuis 1860 pour la promotion d'une économie forte et compétitive dans le Canton de Berne. L'UCI défend les intérêts de 3500 entreprises, représente plus de 180 000 emplois et s'engage en faveur de conditions-cadres politiques qui soutiennent la croissance économique dans le canton de Berne.